



INSTITUT SAINTE-THÉRÈSE  
ÉCOLE · COLLÈGE · 11 RUE KLÉBER · 78800 HOUILLES  
TÉL : 01 39 68 64 37 · MAIL : accueil@institut-ste-therese.fr

Houilles, le 4 juillet 2023

Objet : circulaire de rentrée en 6<sup>ème</sup>

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les informations pratiques qui concernent la rentrée de votre enfant en classe de 6<sup>ème</sup>. Nous vous invitons à lire attentivement l'ensemble des documents.

Nous attirons votre attention sur le fait que vous devez nous retourner l'autorisation de sortie dûment complétée, **le jour même de la rentrée**, afin que votre enfant puisse participer aux activités de rentrée.

Nous rappelons que vous trouverez la liste des fournitures sur le site du collège <http://www.institut-ste-therese.fr> ainsi qu'une liste de lectures pour les vacances.

Dans l'attente de rencontrer vos enfants, croyez, madame, monsieur, en l'assurance de nos sentiments dévoués,

Mme d'Izarny  
Chef d'établissement

Mme Bourgeois  
Responsable du niveau 6<sup>ème</sup>



## **Journées d'intégration des classes de 6<sup>ème</sup>**

### **Les horaires**

Lundi 4 septembre : de **8h20 à 18h30**.

Mardi 5 septembre : de **8h20 à 17h**.

A partir du Mercredi 6 septembre : **de 8h20** à horaire de fin de matinée selon emploi du temps.

### **Le matériel pour les 4 et 5 septembre**

Lundi 4 septembre :

- Dans un sac à dos : la **trousse**, un cahier de brouillon, un pique-nique, un goûter, une gourde, un vêtement de pluie.
- De bonnes chaussures pour marcher.
- Les médicaments et ordonnance en cas de PAI.
- Aucune autre affaire n'est à apporter ce jour-là. (Le téléphone portable est interdit)

Mardi 5 septembre :

- Le cartable.
- La trousse.
- Les crayons de couleur.
- Le cahier de brouillon.
- Le carnet de liaison distribué la veille.
- L'agenda distribué la veille.
- Le matériel nécessaire aux deux premières heures de cours de l'après-midi (selon l'emploi du temps distribué la veille)
- Des chaussures de sport pour la dernière heure

A partir du Mercredi 6 septembre :

Cartable, avec le matériel nécessaire, selon l'emploi du temps.

**Coupon à rapporter impérativement le jour de la rentrée**

**Autorisation de sortie pour le lundi 4 septembre 2023**

Je soussigné ..... autorise

mon fils/ma fille ..... à participer à la  
journée d'intégration du lundi 4 septembre 2023.

La personne à contacter en cas d'urgence est.....

Tel portable : .....

Fait à Houilles le .....

Signature du responsable légal :

NB : En cas de **PAI**, votre enfant devra avoir sur lui ses médicaments ainsi que l'ordonnance du médecin le lundi 4 septembre. A compter du 5 septembre, ces derniers seront déposés à l'infirmerie.